

Stage à l'étranger

Vous êtes étudiant(e) à l'IAE Clermont Auvergne School of Management et vous voulez effectuer un stage à l'étranger : vous êtes invités à participer à la réunion d'information organisée par le Bureau des Relations Internationales de l'IAE chaque année au mois d'octobre.

L'IAE met à disposition de ses étudiants des outils de recherche de stage. Le service des Relations Internationales vous accompagne dans la réalisation des procédures administratives pour votre séjour à l'étranger.

Il est fortement conseillé aux étudiants de commencer leurs démarches en novembre-décembre de l'année en cours voire l'année universitaire précédente pour certaines destinations ou certaines organisations internationales.

1) PRÉPARATION ET DÉMARCHE DE PROJET

Quand serais-je disponible ?

Il est très important de définir vos dates de disponibilité tant au début qu'à la fin de votre stage. Aussi, laissez-vous une marge de manœuvre de 15 jours avant et après. Attention, le stage ne doit pas faire plus de 12 semaines en Licence, plus de 16 semaines en Licence Professionnelle, plus de 6 mois en Master 1, plus de 6 mois en Master 2 et doit obligatoirement se terminer fin août, voire tout début septembre, de l'année universitaire en cours.

Quel stage je veux faire ?

En tout premier lieu, vous devez consulter le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/> , afin de consulter la carte pays sur la page "sécurité" : les stages en zone rouge ou orange ne sont pas autorisés.

Établissez et cadrez vos recherches : zone géographique, secteur d'activité, type de stage, langues parlées... Essayez également d'avoir un retour sur l'organisme d'accueil afin de vous assurer de son sérieux. Attention, peut-être ne savez-vous pas vraiment ce que vous voulez faire comme stage mais très certainement savez-vous ce que vous ne voulez pas faire !

Les outils à ma disposition

Quels sont les outils à votre disposition ? Avez-vous un bon CV en français et en anglais ? L'avez-vous fait relire par un natif du pays ? Avez-vous une liste de contacts ? Avez-vous un compte sur un réseau social professionnel qui vous permette de chercher un contact ? Des contacts personnels, universitaires ? Un

réseau personnel à l'étranger ?

L'IAE Clermont Auvergne a mis en place, en partenariat avec Job Teaser, son Career Center vous permettant d'avoir accès aux offres de stages, d'alternance, aux offres d'emplois et aux événements organisés par les entreprises/établissements partenaires.

OFFRES DE STAGES: l'Erasmus+ Student Network (ENS) a mis en place, en collaboration avec la Commission Européenne, la plateforme en ligne : www.erasmusintern.org(<http://www.erasmusintern.org>) qui permet aux étudiants de trouver leur stage et aux entreprises de trouver leurs stagiaires.

Assurer le suivi de mes recherches

Le suivi des recherches de stage et les relances sont importants et demandent une certaine rigueur. Il faudra parfois recontacter des organismes par téléphone ou savoir qui vous recontacte si c'est le cas. Notez toutes vos demandes et indiquez la date de la demande, la personne contactée et votre ressenti. Il faut également savoir quelle est la personne de contact et son statut. Notez les numéros de téléphone et les adresses e-mail avec la plus grande précision.

Couverture accidents du travail et maladies professionnelles

Les étudiants partant en stage à l'étranger doivent s'assurer et pouvoir prouver qu'ils disposent d'une couverture sociale complète avec les accidents du travail. Au niveau européen, les étudiants doivent demander leur Carte Européenne d'Assurance Maladie (elle est gratuite). Attention, il faudra parfois faire certains vaccins pour certains pays. Vous pouvez vous renseigner auprès des Services de santé de l'Université pour cela.

Vous trouverez des informations sur la couverture sociale pour les stages à l'étranger en consultant le site du [CLEISS](http://www.cleiss.fr/particuliers/partir/stage/index.html)(<http://www.cleiss.fr/particuliers/partir/stage/index.html>)

Visa, titre de séjour et modalités administratives

Chaque pays a sa propre législation en matière de visa et de titre de séjour. Renseignez-vous quant à la demande de visa pour un séjour supérieur à 90 jours. Pour cela, n'hésitez pas à consulter le site de l'ambassade de France dans le pays d'accueil, ou l'ambassade du pays d'accueil en France ou encore la Préfecture. Ces démarches sont à réaliser directement par les étudiants.

2) FINANCER SON STAGE À L'ÉTRANGER

Il vous faut absolument établir un budget prévisionnel pour toute la période de stage en comprenant le voyage A/R. Allez-vous être rémunéré(e) par l'organisme d'accueil ? Si oui, combien ? Avez-vous droit à des aides financières ? Si oui, combien et comment en faire la demande ? Avez-vous assez d'argent pour

financer les premiers mois si le versement des aides est tardif (ce qui est souvent le cas) ?

[AIDES FINANCIERES\(https://www.uca.fr/international/mobilites-internationales-et-bourses/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/beneficier-d-aides-financieres\)](https://www.uca.fr/international/mobilites-internationales-et-bourses/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/beneficier-d-aides-financieres)

Mémo des dépenses à prévoir :

- Transport aller et retour (c'est souvent moins cher si on prend les 2 billets en une seule fois),
- Frais administratifs de demande de visa ou titre de séjour,
- Logement (pensez à la collocation !),
- Nourriture
- Transports sur place (notamment jusqu'à votre lieu de stage),
- Sorties et voyages sur place...

Autres conseils pratiques

- Faire le "nettoyage" de ses comptes sur les réseaux sociaux non professionnels (e-réputation)
- Mettre de l'argent de côté avant le départ
- Devenir organisé !
- Demander un permis international (hors U.E)
- Prendre une couverture sociale monde assez large, vous trouverez des informations sur la couverture sociale pour les stages à l'étranger en consultant le site du [CLEISS \(http://www.cleiss.fr/particuliers/partir/stage/index.html\)](http://www.cleiss.fr/particuliers/partir/stage/index.html)

Demander ma convention de stage à l'étranger

Une fois votre stage trouvé, vous devrez déterminer les modalités de stage avec l'organisme d'accueil (dates, horaires, gratification, etc.). Vous devrez constituer une demande de validation de stage que vous devrez déposer accompagné des pièces demandées au minimum 1 mois avant le début du stage :

- Au Bureau des Relations Internationales de l'IAE.

Une fois votre stage validé par votre responsable de formation, vous serez invités à effectuer les démarches de saisie de votre convention de stage sur l'application P Stage. Aucun départ en stage n'est autorisé avant signature de la convention de stage par l'étudiant, l'entreprise, et l'IAE. Celle-ci est disponible en plusieurs langues.

Erasmus+ Stage

Qu'est-ce que le programme ERASMUS+ STAGES ?

Le programme ERASMUS+ STAGES permet aux étudiants d'obtenir une aide financière pour la réalisation d'un stage dans une entreprise située dans un pays participant au programme.

L'un des principes du dispositif des mobilités stages Erasmus+ est l'immersion culturelle et linguistique.

Les critères communs de sélection sont les suivants :

- Réussite de l'étudiant,
- Motivations et cohérence avec le projet professionnel,
- Niveau linguistique (un niveau de compétence linguistique minimum devra être défini avec l'entreprise d'accueil),
- Critères financiers (bourses prioritairement attribuées aux étudiants ne bénéficiant pas de gratification d'entreprises),
- Mobilités précédentes.

Les étudiants sélectionnés bénéficieront d'un financement correspondant à la durée totale de leur mobilité stage. Les financements seront accordés sous réserve de l'enveloppe déléguée par le Consortium Erasmus+ Stages de Clermont-Ferrand à l'IAE.

Les étudiants intéressés par ce programme doivent s'adresser au bureau des Relations Internationales de l'IAE (bureau 304).

Objectifs du programme ERASMUS+ STAGES

Les objectifs de la mobilité des étudiants à des fins de stage sont :

- D'aider les étudiants à s'adapter aux exigences du marché du travail européen,
- De permettre aux étudiants de développer des compétences spécifiques, en particulier linguistiques, et d'améliorer leur compréhension de la culture sociale et économique du pays où ils se rendent, dans le contexte d'une expérience professionnelle,
- De promouvoir la coopération entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises,
- De contribuer à la création d'un réservoir de jeunes qualifiés, à l'esprit ouvert et possédant une expérience internationale en tant que futurs professionnels.

[AIDES FINANCIERES\(https://www.uca.fr/international/mobilités-internationales-et-bourses/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/beneficier-d-aides-financieres\)](https://www.uca.fr/international/mobilités-internationales-et-bourses/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/beneficier-d-aides-financieres)

3) DÉMARCHES À EFFECTUER EN TANT QU'ÉTUDIANT SORTANT DE L'UCA

Vous êtes invités à consulter sur le site de l'UCA <https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-a-letranger-procedure>(<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-l-etranger/les-stages-a-letranger-procedure>)

Les étudiants effectuant un stage à l'étranger devront effectuer des démarches d'enregistrement de leur mobilité auprès de l'UCA (inscription sur la plateforme MOVEON et dépôt des documents demandés).

Les étudiants effectuant une mobilité de stage ERASMUS+ ont l'obligation de réaliser un test de langue sur la plateforme OLS (Online Linguistic Support) avant leur départ et à leur retour.

Le Bureau des RI de l'IAE vous informera pas à pas des démarches administratives à effectuer et sera à votre écoute afin de vous accompagner dans ces démarches.

Le Bureau des Relations Internationales ou "B.R.I."

Le Bureau des Relations Internationales de l'IAE Clermont Auvergne School of Management est composé de la façon suivante :

Responsable des Relations Internationales

Fabien ROUX (mailto:Fabien%2EROUX%40uca%2Efr)

Gestion des accords bilatéraux et des programmes Erasmus+ pour les mobilités étudiante et enseignante. Gestion des stages à l'étranger

Coordinatrice du bureau des Relations Internationales

(échanges ERASMUS, accords bilatéraux)

Carine ESTIEU(mailto:carine%2Estieu%40uca%2Efr?Subject=&body=)

Tél : 04 73 17 77 27

Secrétariat et stages à l'étranger

Marie-Anne BRIHAYE(mailto:M-Anne%2EBRIHAYE%40uca%2Efr)

Tél : 04 73 17 77 16

<https://iae.uca.fr/international/mobilite-detude-ou-de-stage-a-letranger/stage-a-letranger>(<https://iae.uca.fr/international/mobilite-detude-ou-de-stage-a-letranger/stage-a-letranger>)